



PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES GOUVERNEMENT ET PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ONT CLAIREMENT FAIT LE CHOIX DU « PASSAGE EN FORCE » !

La crise de l'épidémie de Coronavirus qui démarre brutalement dans notre pays a quelque peu éclipsé, c'est le moins que l'on puisse dire, les autres sujets de l'actualité, reléguant, par exemple, le projet de réforme des retraites à la fin des journaux...

APRÈS LE « 49-3 SYNDICAL », LE « 49-3 POLITIQUE » !

Et pourtant, nous subissons, depuis plusieurs mois, un « **49-3 syndical** » comme jamais nous n'en avons connu ! En effet, après avoir gardé secret le plus longtemps possible la présentation de son projet de réforme des retraites, le Gouvernement a mené une « **concertation** » (et jamais une **négociation loyale et sincère** comme une réforme d'une telle ampleur le nécessitait absolument !) tout à fait inédite : il a écouté, poliment, l'ensemble des organisations représentatives, des salarié(e)s comme du patronat, et... RIEN ! Il a **maintenu son projet d'origine, et rien que son projet d'origine, pourtant très largement rejeté par les français !**

Aujourd'hui, le Premier Ministre vient de décider d'engager la responsabilité de son Gouvernement en actionnant **l'article 49-3 de la Constitution**. Ce « 49-3 politique » est très simple : si aucune motion de censure contre son Gouvernement n'est adoptée par l'Assemblée Nationale, **le texte du projet de réforme des retraites sera considéré comme adopté, SANS QU'IL Y AIT BESOIN D'UN VOTE !**

Il ne nous appartient pas, en qualité de syndicat représentatif des salarié(e)s du secteur bancaire, de prendre position officiellement sur une décision qui relève exclusivement de la sphère politique. **Le SNB/CFE-CGC a toujours été très attaché à son indépendance et à son apolitisme ! Mais rien ne nous empêche d'apporter quelques commentaires !**

Sur la forme tout d'abord ! Convoquer, le samedi 29 février, un Conseil de Défense puis un Conseil des Ministres exceptionnels consacrés à la « crise du Coronavirus » et.... **en profiter pour faire adopter « en catimini » le recours au 49-3** sur la réforme des retraites ! Le Gouvernement et le Président de la République ne voulaient vraiment pas que les français, légitimement préoccupés par l'épidémie qui se développe, **soient informés de leurs funestes intentions !**

CONTACT SNB/CFE-CGC : 01 48 10 10 50 - FÉVRIER 2020



Sur le fond ensuite ! Recourir au 49-3, c'est stopper tous les débats parlementaires et faire adopter **SANS VOTE le projet**. C'est aussi, bien évidemment, empêcher les députés de faire adopter les amendements qui devaient être présentés et débattus, dont ceux proposés par la **CFE-CGC** et le **SNB/CFE-CGC**. C'est donc bien un brutal « passage en force ».

Après la « démocratie sociale » bafouée par la pseudo-concertation, c'est la « **démocratie politique** » qui est malmenée...

Les organisations syndicales qui s'opposent à ce projet de réforme des retraites, et en demandent désormais le retrait pur et simple, se sont réunis dès le lundi 2 mars matin. **Elles ont adopté la déclaration commune suivante :**



Une seule réponse s'impose, la mobilisation !

Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse (CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL) ont pris acte de l'annonce par le Premier ministre samedi dernier en fin d'après-midi d'utiliser l'article 49-3.

Cette procédure gouvernementale permet de faire passer sans vote à l'Assemblée Nationale le projet de loi portant sur le système de retraites par points.

Cela démontre l'impuissance du gouvernement à répondre aux interrogations sérieuses et légitimes des parlementaires à propos de ce projet incomplet, très approximatif aux multiples inconnues.

C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer en force ce projet de régression sociale minoritaire dans l'opinion publique.

Deux motions de censure sont désormais déposées, et imposent au gouvernement de s'expliquer par un discours de politique générale.

Les organisations réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de créer de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.

Elles appellent à multiplier partout localement des rassemblements dès lundi 2 mars, et à organiser des manifestations devant les préfectures et sous-préfectures le mardi 3 mars, y compris par le recours à la grève, au moment de ce passage en force au parlement, afin de signifier massivement avec force le rejet de ce texte.

Les mobilisations massives très importantes initiées depuis le 5 décembre n'ont pas été entendues par ce gouvernement mais le poussent à la faute.

Elles poursuivent et amplifient, dans ce cadre, la construction d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour mettre en échec ce projet de loi ainsi que les suites si nécessaire.

Montreuil le 2 mars 2020

Loin de chercher à apaiser le climat social actuel, le Président de la République et son Gouvernement s'entêtent à **imposer un projet de réforme des retraites inutile économiquement et dangereux socialement**, et dont une très large majorité de français ne veut pas. La responsabilité de la situation actuelle incombe donc entièrement à leur intransigeance et, désormais à leur brutalité d'action. **A prendre ou à laisser, rien d'autre ! Nous ne pouvons l'accepter....**

Pour ce qui nous concerne, **nous sommes prêts à travailler immédiatement et à nous mettre à la table de négociations pour améliorer tout ce qui doit ou peut l'être dans notre système actuel de retraite par répartition !**

SI LE SNB ET LA CFE-CGC NE PARTICIPENT PAS AUX ACTIONS LOCALES ENGAGÉES SOUS FORME DE GRÈVES ET/OU DE MANIFESTATIONS, LEURS MILITANT(E)S CONTINUENT LEURS ACTIONS -SOUS D'AUTRES FORMES- POUR OBTENIR LE RETRAIT DE CE PROJET ! QUE NOUS REFUSONS !

CONTACT SNB/CFE-CGC : 01 48 10 10 50 - FÉVRIER 2020



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**

1^{ER} RÉSEAU SOCIAL DE LA BANQUE, DE LA FINANCE ET DU CRÉDIT